



France Culture
Arnaud Bousquet
Directeur de la rédaction
116, avenue du Président-Kennedy
75220 Paris Cedex 16

Monsieur le directeur de la rédaction,

L'Unité pour l'ostéopathie (UPO) est une fédération qui regroupe le principal syndicat professionnel de la profession (Syndicat français des ostéopathes), le Syndicat national des ostéopathes du sport (SNOS), la Fédération des étudiants en ostéopathie (FEDEO) ainsi que la Fédération nationale des établissements d'enseignement supérieur en ostéopathie (FNESO). Elle fédère également de nombreux chercheurs dans le domaine de l'ostéopathie.

Auditeur assidu de vos programmes depuis une trentaine d'année, j'ai toujours apprécié la pluralité des points de vue exprimés sur votre antenne ainsi que votre capacité à relayer des opinions nuancées sur les sujets que vous traitez. C'est donc avec une grande stupeur que j'ai pris connaissance de l'émission « *Les idées claires* » du 31 mars dans laquelle la parole est donnée à M. François Rannou, chef du service de médecine physique et de réadaptation à l'hôpital Cochin. M. Rannou s'y livre à une attaque en règle de notre profession, au cours de laquelle il distille de nombreuses informations confuses et fausses. Cette situation nous paraît d'autant plus contestable que cette émission se fixe comme objectif de « *lutter contre les désordres de l'information, les fake news et les idées reçues* » et que le journaliste n'a pas pris la peine de donner également la parole aux ostéopathes.

Une étude publiée le 15 mars dernier dans le Journal of the American Medical Association, intitulée « *Effect of Osteopathic Manipulative Treatment vs Sham Treatment on Activity Limitations in Patients With Nonspecific Subacute and Chronic Low Back Pain - A Randomized Clinical Trial* » constitue le sujet de cette émission.

Il convient en premier lieu d'observer que cette étude a fait l'objet d'un communiqué de presse adressé lundi 27 mars à l'ensemble des organes de presse. Ce communiqué, qui n'aura pu échapper à votre rédaction, a également été publié sur le site de l'UPO (<http://www.upo-federation-osteopathie.fr/2021/03/29/communique-de-lunite-pour-losteopathie-upo/>).

En effet, cette étude publiée dans le JAMA, discutable sur de nombreux aspects, a fait l'objet de nombreux amalgames et raccourcis dans l'exploitation qui a pu en être faite par certains acteurs. En tout état de cause et comme indiqué dans ce communiqué de presse, le traitement évalué par cette étude est très éloigné de la pratique ostéopathique standard et telle que décrite dans les textes réglementaires de notre profession. L'interprétation consistant à prétendre que « *l'ostéopathie n'est pas plus efficace que le placebo* » est donc fautive, et ne respecte pas la rigueur scientifique avec laquelle ce sujet doit être appréhendé.

L'ostéopathie est une profession reconnue depuis 2002 et réglementée au sens de *l'ordonnance n°2008-507 du 30 mai 2008*, et figure dans le décret n°2019-381 fixant la liste des professions réglementées, au même titre que de nombreuses professions telles que les architectes, les avocats, les médecins, etc. Elle est une profession de la santé et les ostéopathes délivrent des soins de santé au sens de la directive n°2011/24/UE du parlement européen et du conseil du 9 mars 2011 relative à l'application des droits des patients en matière de soins de santé transfrontaliers.

La formation des ostéopathes est encadrée par un ensemble de dispositions réglementaires issues du ministère de la santé. Elle dure 4 860 heures sur 5 ans et est délivrée par des établissements d'enseignement supérieur agréés par le ministre en charge de la santé. Avec la Suisse, la France peut s'enorgueillir de disposer de la formation à l'ostéopathie la plus aboutie au monde. Comme pour la plupart des professions de santé, y compris les masseurs-kinésithérapeutes, ces établissements sont privés. Les médecins et les masseurs-kinésithérapeutes peuvent accéder à la profession d'ostéopathe en suivant la même formation que les ostéopathes exclusifs, en bénéficiant toutefois de dispenses pour certaines unités d'enseignement.

La formation des ostéopathes comprend près de 2 000 heures de formation en sémiologie et en sciences fondamentales, ce qui leur donne la compétence de réaliser un diagnostic d'opportunité afin de décider de la nécessité d'orienter le patient vers un autre professionnel. Cette compétence est prévue dans le référentiel d'activité, de compétence et de formation publié par le ministère de la santé au bulletin officiel de la République Française.

Il est particulièrement offensant d'entendre de la bouche de M. Rannou que l'ostéopathie française serait « une anomalie ».

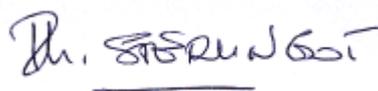
En réalité, l'ostéopathie française connaît un grand succès, comme en témoigne le sondage réalisé en 2019 pour le compte de l'UPO auprès d'un échantillon représentatif par Odoxa. Selon ce sondage, 25 % des français déclarent avoir consulté un ostéopathe durant les 12 derniers mois, 48 % durant les 5 dernières années. La confiance des français à l'égard de leur ostéopathe est équivalente à celle qu'ils accordent à leur médecin. Les français n'ont pas du tout la même vision que M. Rannou, peut-être parce qu'ils raisonnent en tant que patients et font fi de postures animées par des questions de territoires professionnels.

Pour ce qui concerne l'ostéopathie dans le monde, il conviendrait également que M. Rannou mette ses connaissances à jour avant de s'exprimer en public.

Notre profession est reconnue dans 8 états européens, en Australie, en Nouvelle-Zélande et aux Etats-Unis. Au Royaume-Uni et contrairement à ce que prétend votre invité, la formation des ostéopathes est moins ambitieuse qu'en France, dès lors qu'elle dure 4 ans. On compte actuellement 35 000 ostéopathes en France, dont 12 000 masseurs-kinésithérapeutes et 2 500 médecins (qui font ainsi usage de deux titres professionnels), 14 000 en Italie, 5 000 au Royaume-Uni (pour 4 % de citoyens consultant annuellement un ostéopathe), 4 000 en Allemagne... Ces informations sont disponibles sur le site de la fédération mondiale des ostéopathes, l'Osteopathic International Alliance (OIA), par ailleurs interlocuteur officiel de l'OMS pour ce qui concerne les questions relatives à l'ostéopathie : https://oialliance.org/wp-content/uploads/2021/02/OIA_Report_2020_FINAL.pdf.

Notre profession, au nom de laquelle je m'exprime, se considère profondément offensée par cette émission, et dont les propos, tenus par M. Rannou, visent très clairement à lui nuire. Il nous semble impensable qu'une information complète et factuelle, qui ne serait pas animée par des intentions discutables, ne soit pas proposée aux auditeurs de France Culture afin de compléter leur compréhension des enjeux. Je vous demande en conséquence solennellement de bien vouloir nous permettre de nous exprimer sur votre antenne afin de respecter votre obligation déontologique d'impartialité.

En vous remerciant par avance de bien vouloir apporter une attention toute particulière à la présente, et dans l'attente, je vous prie, Monsieur le directeur de la rédaction, de bien vouloir accepter mes salutations cordiales.



Philippe STERLINGOT
Président de l'UPO